

---

[Imprimer](#)

## **Colline d'Elancourt : une consultation pour préparer le site**

Image

---

## **La Solideo recherche un prestataire pour des travaux de défrichage et de préparation du site de la Colline d'Elancourt (Yvelines).**

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la commune d'Elancourt a été retenue pour accueillir les épreuves de VTT. Le site olympique se situe sur la colline d'Elancourt, qui s'étend sur une emprise d'environ 50 ha. Après les JO de 2024, la piste olympique, ses équipements sportifs et les plateformes associées seront conservés pour permettre d'accueillir en héritage de nouvelles épreuves de VTT à l'échelle nationale ou internationale. Pour rendre le site attractif et ludique pour le grand public, il est prévu d'y installer également des zones d'apprentissage complémentaires, l'une pour la maniabilité (Skill zone) et d'autres pour les sauts (Drop zone et Pumptrack).

Un groupement piloté par l'agence D'ici là a été désigné pour réaliser les aménagements du site. Les milieux boisés et arbustifs localisés sur les zones concernées par la mise en place de futurs plateformes, pistes et chemins et zones spectateurs doivent faire l'objet d'opérations de défrichage. "De plus, le manque de gestion des espaces de la colline engendre une fermeture progressive des milieux initialement ouverts et le développement d'espèces exotiques envahissantes, indique la Solideo. Ainsi, des défrichements complémentaires sont également à réaliser sur certains espaces en friche afin de les rouvrir dans un but de valorisation écologique."

### **Abattage et rognage**

Le maître d'ouvrage a donc lancé une consultation pour la réalisation des travaux de préparation, balisage et défrichage. La mission qui sera confiée consiste notamment en l'arrachage ou le fauchage des stations d'espèces végétales invasives, la création d'accès par débroussaillage, du déboisement et de l'abattage et du rognage des souches des arbres.

Les travaux débiteront par le balisage des zones à défricher et à protéger en septembre 2022. Les travaux de débroussaillage se termineront avant janvier 2023, les travaux d'abattage des arbres avant fin novembre 2022, précisent les documents de marché.

- [Consulter l'avis](#)